



Séparation à l'amiable et mésente sur les week end de garde

Par **mirquette66**, le **30/03/2008** à **17:20**

je suis séparée depuis novembre 1997 de mon ex avec qui nous avons une fille qui a 11 ans. celle ci porte mon nom j'ai fait une reconnaissance anticipée durant la grossesse. nous n'étions pas mariés et nous n'avons pas fait de recours aux tribunaux lors de la séparation. entente à l'amiable. mon ex travaille, et me donne 110 euros par mois (qu'il omet régulièrement de payer) et ne participe en aucun autre frais (frais dentaire, habillement, loisir etc) mon souci actuel est qu'il prend sa fille un week end sur deux et la moitié des vacances. depuis peu de temps il exige que lorsqu'il vient la chercher le vendredi je la récupère le dimanche (il vit à trente km) il dit que c'est son droit et que c'est obligatoire; de plus il menace de retirer sur la pension alimentaire ses frais encourus de trajet; pour être honnête la question de l'argent je m'en fiche éperdument je suis mariée je suis infirmière mon mari gagne bien sa vie et je n'ai pas besoin de son argent. c'est surtout pour le principe et le tenir à ses obligations de père;

a il raison? les week end ne sont ils pas à sa charge complète y compris les trajets? si les lois sont avec lui je m'y résignerais mais il me paraît honteux qu'un père qui ne gère rien, n'appelle pas pendant quinze jours ne téléphone jamais pour annoncer qu'il vient chercher sa fille pensant que c'est normal et que je dois être à sa disposition aurait le bénéfice que tout lui soit porté sur un plateau!!!